



Marque de vêtements déposée.

Par **Peaceorviolence**, le **07/08/2007** à **16:01**

Bonjour, je suis chef d'entreprise et j'ai déposé le nom de ma marque de vêtements il y a de nombreuses années au moins 5 ou 6 ans ? rnrnEt je viens de m'apercevoir qu'une personnalité portant le même nom (prénom ?) que ma marque de vêtement (mais il était complètement inconnu à l'époque ou j'ai déposer ma marque!) vient de lancer une ligne de vêtements portant le nom de ma marque (en collaboration avec une grande marque de vêtements) rnrnAi je été volé de ma propriété ? Ont ils le droit d'utiliser le nom de ma marque (même si c'est le prénom de cette personnalité?) alors que j'ai déposé bien avant l'apparition de cet artiste ? rnrntant qu'il reste dans son créneau, je m'en fiche, mais s'il vient dans mon bizness ... Cela me pose problème ?rnrnQue me conseillez vous ?

Par **hanan**, le **15/08/2007** à **01:46**

bonjour, rnrn ce que vous pourriez faire dans un premier temps c'est d'aller vérifier si cette marque a été déposée bien après vous....rnsuite, renseignez vous sur son domaine d'activité, son champs d'intervention (est-il ou non exactement similaire au vôtre...)rnet si vous estimez que cette entreprise vous porte un préjudice quant à votre clientèle, ou peut vous en apporter un, faites vous connaître afin que ce trouble cesse, car il pourrait bien s'agir de "parasitisme"...

Par **Peaceorviolence**, le **15/08/2007** à **11:52**

Merci d'avoir pris le tps de me donner votre avis ! rnrnJ'ai effectivement constaté que cette

personne à déposer sa marque, après moi et dans un tout autre domaine (la musique) ... rnrnIl possède une reconnaissance médiatique, qui lui a permis de s'accocier à une grande marque de vêtements pour produire ces tee-shirt.rnrnMais ces tee-shirt sont commercialisés et affichent en gros le prénom de cette personnalité ... qui est exactement ma marque ? et dans un style similaire en plus ? rnrnJe reste persuadé qu'ils n'ont pas connaissance de notre activité ... Cette bonne foi peut elle les protéger de "parasitisme" ?rnrnPour illustrer, c'est comme si vous déposiez une marque de vêtement X et que qq années plus tard un chanteur (s'appelant également X) explose sur le plan médiatique ! alors celui-ci s'associe avec une grande marque de vêtements pour réaliser les mêmes produits que vous ?rnrnProduits avec l'étiquette de la (grande) marque reconnu, mais affichant ostensiblement ma marque et mon style ??? rnrnCordialement.